
**DEMANDE D'OFFRE POUR LA LOCATION
DE VOITURES AVEC CHAUFFEUR
RFQ NO 003 NE SER 2024**

Date : 19 février 2024 **19**

février 2024 Madame,

Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir soumettre votre offre pour le **service de location de voiture avec chauffeur** décrit à l'annexe B.

L'OIDD cherche à établir un ou plusieurs accord(s) cadre(s) avec des fournisseurs compétents et qualifiés. Un accord-cadre est un type d'accord avec ses termes et conditions, en vertu duquel l'acquisition de biens ou de services peut être effectuée au cours d'une période déterminée, mais qui n'oblige pas l'OIDD à commander une quantité minimale ou maximale. Tous les termes et conditions, y compris les prix, resteront inchangés pendant la durée de l'accord-cadre. La durée de l'accord-cadre est de 6 mois avec une option de prolongation au même prix et aux mêmes conditions pour une seconde période de 6 mois sous réserve de performances satisfaisantes et de l'accord des deux parties. Un ordre de travail sera émis lorsque l'OIDD a l'intention de s'engager sur des accords-cadres. L'ordre de travail fournira des informations sur les articles exacts, les quantités et les prix unitaires (tirés de l'accord-cadre) ainsi que d'autres détails logistiques.

Nous vous demandons également de soumettre votre offre en utilisant le format spécifiquement détaillé à l'annexe C.

Les offres soumises par courrier électronique doivent être limitées à un maximum de **10 Mo, ne pas contenir de virus** et ne pas être envoyées plus de deux fois par courrier électronique. Elles doivent être exemptes de toute forme de virus ou de contenu corrompu, sous peine d'être rejetées.

L'offre sera évaluée sur la base de l'offre la moins chère répondant aux exigences des critères définis à l'annexe A, point q.

En cas de divergence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire et la quantité), le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé par l'OIDD. Si le soumissionnaire n'accepte pas le prix final basé sur la correction des erreurs par l'OIDD, son offre sera rejetée.

Les soumissionnaires ne doivent pas modifier leurs prix pour quelque raison que ce soit après la date limite de l'appel d'offres et tant que l'offre est encore valable. Au moment de l'attribution du contrat, l'OIDD se réserve le droit de modifier (augmenter ou diminuer) la quantité de services, jusqu'à un maximum de vingt-cinq pour cent (25 %) de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres termes et conditions.

L'OIDD n'est pas tenue d'accepter une offre, ni d'attribuer un contrat, ni d'assumer les coûts liés à la préparation et à la soumission d'une offre par un soumissionnaire, quels que soient le résultat ou les modalités de la procédure de sélection.

L'OIDD encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en lui indiquant si lui-même ou l'un de ses affiliés ou membres du personnel a participé à la préparation des exigences, de la conception, des spécifications, des estimations de coûts et d'autres

informations utilisées dans le cadre de cet appel d'offres.

En soumettant une offre en réponse à ces informations, les soumissionnaires confirment qu'ils acceptent l'intégralité des conditions générales de l'OIDD et la politique de paiement dans les 30 jours suivant la livraison du service sur présentation d'une facture complète et correcte.

La présente demande de devis (RFQ) est composée de :

Instructions aux soumissionnaires	Annexe A
Spécifications techniques	Annexe B
Devis du fournisseur	Annexe C
Conditions générales de l'OIDD pour l'acquisition de biens ou de services et Code de conduite des fournisseurs de l'OIDD	Annexe D

Pour toute question/clarification relative à cet appel d'offres, veuillez contacter l'OIDD à l'adresse tenders@idlo.int et mentionner **Clarifications RFQ NO 003 SER NE 2024** dans l'objet de votre courriel au plus tard 48 heures avant la date limite de soumission.

Date limite de soumission des offres :

Au plus tard le **Date : 26 février 2024**

Heure : 15:00 heures heure locale de Rome, Italie.

Nous vous remercions et attendons avec impatience votre devis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,
Organisation internationale du droit du développement |
IDLO IDLO NIGER

Annexe A
Instructions aux
soumissionnaires

a. Description des services demandés	Voir annexe B
b. Date limite de soumission	Le devis doit être adressé à l'OIDD au plus tard le Date d'entrée en vigueur : 26 février 2024 Heure : 15:00 heures heure locale de Rome, Italie.
c. Conditions générales	Toute soumission implique l'acceptation inconditionnelle des conditions générales de l'OIDD pour l'acquisition de biens/services et l'adhésion au code de conduite des fournisseurs.
d. Conditions de paiement	L'OIDD effectuera le paiement dans les 30 jours suivant la réception satisfaisante de tous les biens et la présentation de la facture par le fournisseur.
e. Conditions de libération du paiement	Formulaire d'acceptation des biens/services de l'OIDD basé sur la conformité totale avec les exigences de l'appel d'offres
f. Validité de l'offre à partir de la date limite de l'appel d'offres	90 jours Dans des circonstances exceptionnelles, l'OIDD peut demander au soumissionnaire de prolonger la validité de l'offre au-delà de ce qui a été initialement indiqué dans le présent appel d'offres. Le Soumissionnaire devra alors confirmer la prolongation par écrit, sans aucune modification de l'offre.
g. Soumission de devis	Toutes les offres doivent être soumises à l'adresse électronique suivante : tenders@idlo.int
h. Devis partiels	<input checked="" type="checkbox"/> Non autorisé
i. Lieu de livraison	IDLO NIGER (toutes les régions)
j. Conditions de livraison	N/A
k. Le dédouanement, s'il est nécessaire, est effectué par :	<input checked="" type="checkbox"/> N/A
l. Monnaie de cotation	XOF <i>Note : (Les fournisseurs locaux doivent se conformer à toutes les lois applicables concernant la conduite des affaires dans d'autres devises).</i>

<p>m. Documents préliminaires à soumettre</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> L'annexe C dûment signée et cachetée, et conformément à la liste des exigences figurant à l'annexe B ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Dernier certificat d'enregistrement de l'entreprise ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Dernier certificat d'impôt sur le revenu / attestation fiscale ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autres :</p> <p>Liste des véhicules disponibles avec toutes les caractéristiques de sécurité et les prix par véhicule.</p> <p>direction</p> <p>Qualifications du conducteur et permis de conduire</p> <p>Coordonnées bancaires 03</p> <p>références</p>
<p>n. Exigences particulières en matière d'emballage ou de contrôle de la température</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> N/A</p>
<p>o. Services après-vente requis, le cas échéant</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> N/A</p>
<p>p. Évaluation de l'offre</p>	<p>L'évaluation se fera selon l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soumission complète des documents préliminaires (conformément à l'annexe A, point n.) 2. Réactivité technique 3. L'exhaustivité des services après-vente, conformément à l'annexe A, point o, le cas échéant. 4. Date de livraison 5. Prix
<p>q. Attribution du contrat</p>	<p>L'attribution du marché se fait selon les modalités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Présentation complète du barème de prix (annexe C) signé et tamponné ; b) Offre la plus basse, la plus techniquement acceptable/compliante ;
<p>r. Signature du contrat</p>	<p>Dans un délai de cinq (5) jours calendaires à compter de la date de réception du Contrat, le Soumissionnaire retenu doit signer et dater le Contrat et le renvoyer à l'OIDD. Dans ce cas, l'OIDD peut attribuer le Contrat au Soumissionnaire classé deuxième ou lancer un nouvel appel d'offres.</p>
<p>s. Dommages-intérêts liquidés</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui - En cas de retard dans la livraison des services, l'OIDD est en droit de réclamer au contractant des dommages-intérêts forfaitaires conformément à l'article 18 des conditions générales. Si le contractant ne fournit pas les services demandés dans les délais impartis et conformément aux conditions générales du contrat, l'OIDD peut, sans mise en demeure et sans préjudice de ses autres recours en vertu du contrat, prétendre à des dommages-intérêts forfaitaires pour chaque jour de retard dans la fourniture et l'achèvement des services.</p>

ANNEXE B MANDAT

Soutien intégré aux systèmes de justice pénale au Sahel : Mali, Burkina Faso, Niger

A. À propos de l'OIDD

L'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) est une organisation intergouvernementale qui se consacre exclusivement à la promotion de l'État de droit. Créée en 1983, l'OIDD s'efforce de permettre aux gouvernements et aux populations de réformer les lois et de renforcer les institutions afin de promouvoir la paix, la justice, le développement durable et les opportunités économiques. Ses programmes, ses recherches et ses actions de plaidoyer couvrent le spectre de l'État de droit, depuis la paix et le renforcement des institutions jusqu'au développement social et à la reprise économique dans les pays sortant d'un conflit et s'efforçant d'accéder à la démocratie.

L'OIDD a son siège à Rome, une succursale à La Haye, des bureaux de liaison pour les Nations unies et le Royaume-Uni.

à New York et à Genève, et des bureaux nationaux en Afghanistan, en Arménie, aux Bahamas, au Burkina Faso, au Honduras, en Indonésie, au Kenya, au Kirghizstan, en Jordanie, au Libéria, au Mali, au Mexique, en Moldavie, en Mongolie, au Myanmar, au Niger, aux Philippines, en Somalie, en Tunisie, en Ouganda et en Ukraine.

Le travail de l'OIDD est soutenu par une main-d'œuvre dynamique, diversifiée, multinationale et multiculturelle, composée de plus de 400 employés et de personnel supplémentaire dans la catégorie des non-salariés, tels que les consultants et les stagiaires. Environ un quart du personnel de l'OIDD est basé au siège de l'organisation à Rome, tandis que le reste est réparti à travers le monde dans nos antennes et nos bureaux nationaux.

B. Contexte

Le bureau national de l'OIDD NIGER met en œuvre le Programme " Appui intégré aux systèmes de justice pénale du Mali, du Burkina Faso et du Niger " à Tahoua, Dosso Tillabéri et Niamey depuis 2020. La mise en œuvre des activités nécessite la location de voitures pour effectuer les déplacements nécessaires à travers les différentes régions du Programme.

C. Résultats attendus

L'OIDD NIGER cherche à établir un ou plusieurs accord(s) cadre(s) avec des fournisseurs de services de location de voitures capables et qualifiés pour soutenir la mise en œuvre des activités et des opérations dans toutes les régions de l'OIDD NIGER. Une commande sera passée lorsque l'OIDD NIGER aura besoin d'un service de location de voitures pour ses activités ou à des fins opérationnelles.

D. Arrangement institutionnel

Le contrat sera géré par l'assistant chargé des achats et sous la supervision du responsable du programme.

E. Durée des travaux

L'accord-cadre sera signé pour une période de 6 mois avec la possibilité de le prolonger pour une autre période de 6 mois sous réserve de performances satisfaisantes et de l'accord des deux parties.

F. Lieu de travail

IDLO NIGER - Niamey

IDLO NIGER - Dosso
IDLO NIGER - Tillabéri
IDLO NIGER - Tahoua et Konni

G. Qualifications du contractant retenu

Les prestataires souhaitant obtenir ce contrat auprès de l'OIDD doivent fournir les documents suivants :

1. Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
2. Certificat d'inscription au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier (RCCM) ;
3. Attestation de Régularité Fiscale (ARF) ;
4. Liste du parc automobile disponible avec toutes les caractéristiques de sécurité et les prix par direction
5. Qualifications du conducteur et permis de conduire
6. Coordonnées bancaires ;
7. 03 références.

H. Portée de l'appel d'offres Prix et calendrier des paiements

L'OIDD effectuera le paiement dans les 30 jours suivant la réception satisfaisante de tous les services et la présentation de la facture par le fournisseur.

NR	Description SUV	Unité	Prix unitaire proposé
1	Location de voiture avec chauffeur à Niamey	Jour	
2	Location de voiture avec chauffeur de Niamey à Dosso ou Tahoua ou Tillabéri ou Konni	Jour	
3	Location de voiture avec chauffeur à Dosso	Jour	
4	Location de voiture avec chauffeur de Dosso à Niamey ou Tahoua ou Tillabéri ou Konni	Jour	
5	Location de voiture avec chauffeur à Tillabéri	Jour	
6	Location de voiture avec chauffeur de Tillabéri à Niamey ou Tahoua ou Konni ou Dosso	Jour	
7	Location de voiture avec chauffeur à Tahoua	Jour	
8	Location de voiture avec chauffeur de Tahoua à Niamey ou Tillabéri ou Konni ou Dosso	Jour	
9	Location de voiture avec chauffeur à Konni	Jour	
10	Location de voiture avec chauffeur de Konni à Niamey ou Tillabéri ou Tahoua ou Dosso	Jour	

**ANNEXE C
DEVIS DU FOURNISSEUR**

(Ce formulaire doit être soumis en utilisant le papier à en-tête officiel du fournisseur au format précisées ci-dessous)

Nous, soussignés, acceptons par la présente l'intégralité des conditions générales de l'OIDD et la politique de paiement dans les 30 jours suivant la livraison du service sur présentation d'une facture complète et correcte. Nous proposons par la présente de fournir les articles énumérés ci-dessous conformément aux spécifications et aux exigences de l'OIDD, selon le **RFQ NO 003 SER NE 2024**.

Nom de l'entreprise	
Adresse complète de l'entreprise	
Date	
Signature	
Tampon	
Personne de contact	
Numéro de téléphone	
Adresse électronique	

Tableau 1 : Offre de fourniture de services conformes aux exigences

NR	Description	Unité	Prix unitaire proposé (hors TVA)
1	Location de voiture avec chauffeur à Niamey	Jour	
2	Location de voiture avec chauffeur de Niamey à Dosso ou Tahoua ou Tillabéri ou Konni	Jour	
3	Location de voiture avec chauffeur à Dosso	Jour	
4	Location de voiture avec chauffeur de Dosso à Niamey ou Tahoua ou Tillabéri ou Konni	Jour	
5	Location de voiture avec chauffeur à Tillabéri	Jour	
6	Location de voiture avec chauffeur de Tillabéri à Niamey ou Tahoua ou Konni ou Dosso	Jour	
7	Location de voiture avec chauffeur à Tahoua	Jour	
8	Location de voiture avec chauffeur de Tahoua à Niamey ou Tillabéri ou Konni ou Dosso	Jour	
9	Location de voiture avec chauffeur à Konni	Jour	
10	Location de voiture avec chauffeur de Konni à Niamey ou Tillabéri ou Tahoua ou Dosso	Jour	

Nom, fonction et signature du soumissionnaire	Cachet du soumissionnaire
<hr/>	



<p><i>Dûment autorisé à signer la présente offre</i></p> <p>Date</p>	
---	--

ANNEXE D
CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'IDLO POUR L'ACQUISITION DE BIENS OU DE SERVICES
ET
CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS DE L'IDLO

Toute soumission implique l'acceptation inconditionnelle des conditions générales de l'OIDD pour les biens et services et l'adhésion au code de conduite des fournisseurs.

Les documents sont disponibles sur le site Internet de l'OIDD consacré aux marchés publics :

https://www.idlo.int/sites/default/files/documents/general_terms_and_conditions_for_goods_août_2020.pdf

https://www.idlo.int/sites/default/files/documents/general_terms_and_conditions_for_services_feb_2022.pdf

<https://www.idlo.int/sites/default/files/documents/idlo-supplier-code-of-conduct.pdf>